

en avril
en mai
en juin
en juillet

Agenda des Fêtes et Loisirs

- ➔ Samedi 18 avril : Bal - Association des Parents d'élèves
- ➔ Dimanche 3 mai : Repas de « La boule Tourangelle »
- ➔ Jeudi 7 mai : Concert à l'église : Ecole de Musique de Cléré
- ➔ Dimanche 7 : Rando Challenge avec le club « Amitié Nature » et la Commune
- ➔ Dimanche 14 : Rando Vélo avec le comité des fêtes et « Teamjac »
- ➔ Samedi 27 juin : la fête de l'école
- ➔ Samedi 11 : Méchoui organisé par le comité des fêtes
- ➔ Dimanche 12 : Vide grenier organisé par le comité des fêtes
- ➔ Mardi 14 : Fête nationale, défilé et repas, feu d'artifice à St Laurent
- ➔ Week-end 26/27 : Son et lumière au Chêne Pilé (St Laurent) organisé par « Tradition et loisirs »

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos différentes dates de manifestations et autres...
bulletin@channaysurlathan.net



« Livres ouverts »

Une invitation à découvrir la Bibliothèque Trait d'Union de Channay. Lectures de contes, jeux-concours et goûters ont eu un beau succès : un grand bravo à la dynamique équipe de bénévoles ! A suivre ! Si vous souhaitez rejoindre les lecteurs ou vous investir dans la vie locale en devenant bénévole, n'hésitez pas à nous rendre visite.

(Tél. : Patrice Souchard 02 47 24 57 70)

Complément du bulletin n°3 :

Boucherie charcuterie, traiteur :

Walter Froger, 37330 Château la Vallière - 02 47 24 05 80

En tournée dans Channay sur Lathan tous les mardis sur la Place de l'église à partir de 9 heures.



Imprimé par la Commune de Channay sur Lathan. Ne pas jeter sur la voie publique.



Mairie de Channay 1, rue du Maine—37330 Channay sur Lathan
☎ 02 47 24 63 07 ☎ 02 47 24 27 94 ✉ mairie.channay@wanadoo.fr
Ouverture du secrétariat du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00

Le mot du Maire

Il y a un an vous élisiez une équipe municipale très renouvelée. Certains ont pu constater qu'elle n'a rien révolutionné dans la commune ; d'autres pensent sans doute qu'elle n'en a pas fait assez... Il est vrai qu'il nous a fallu un peu de temps pour prendre en compte la situation, apprendre à gérer, à trouver les bons conseils ; tout en résolvant les problèmes exceptionnels ou quotidiens ; certains relèvent du tout un chacun : chiens perdus, ordures déposées n'importe où, voisinage délicat, feux interdits d'autres reviennent périodiquement comme l'entretien des chemins.

Mais les décisions qui doivent rendre la vie des Channéens plus facile et plus agréable demandent réflexion... et souvent finances. L'élan des premiers jours demeure, et doit être renouvelé. Il peut s'appuyer aujourd'hui sur un budget plus sain. Il ne permet pas de réaliser tous les rêves (certains devront attendre...) mais demeurent au programme de 2009 : circulation et sécurisation ainsi que travaux de voirie, confort accru des utilisateurs de la salle des fêtes, et rénovation de la carrière musée. Cette dernière se fera avec le concours du Pays Loire Nature dans le cadre du projet « route de la terre » entre Langeais et Château-la-Vallière pour établir une circulation cycliste douce et sûre.

D. Saur

Ouverture de la Bibliothèque
Trait d'Union :
Le mercredi de 16h00 à 18h00
Le samedi de 10h30 à 12h30

Se déplacer de Channay-sur-Lathan en bus...

La ligne P du bus Touraine Fil vert dessert Channay sur lathan toute l'année. Vous pouvez retrouver toutes les informations et horaires au 02 47 05 30 49, ainsi qu'au 02 47 31 14 00 pour les abonnements et tarifs (www.tourainefilvert.com). Tarif aller 1,50 €. A Tours, votre carte pass vous donne droit dans la même journée à deux voyages en correspondance avec les lignes du réseau urbain Fil Bleu.



| Aller | | | | | | | |
|---------------------------|--------|--------|--------|-------------|-------------|------|------------------|
| Période scolaires | L au V | L au S | L au V | S | Me S | Me S | Touraine filvert |
| Vacances scolaires | | | | Me S | Me S | | |
| Channay | 06:20 | 07:22 | 06:42 | 06:42 | 12:54 | | |
| Savigné | 06:33 | | 06:55 | 06:55 | 13:05 | | |
| Tours nord | | 08:20 | 07:34 | 07:30 | 13:49 | | |
| Tours centre | | 07:25 | 07:54 | 07:45 | 14:10 | | |

| Retour | | | | | | | |
|---------------------------|--------|-------|-------|-------------|-------|-------|-------------|
| Période scolaires | L au V | LM JV | LM JV | Me S | LM JV | Me | Me S |
| Vacances scolaires | | | | Me S | | | |
| Tours centre | 12:05 | | 18:05 | 18:05 | 18:30 | 12:45 | 12:50 |
| Tours nord | 12:24 | 17:20 | 18:24 | 18:24 | | 13:00 | 13:04 |
| Savigné | 13:05 | | 19:05 | 19:05 | 19:23 | 13:38 | |
| Channay | 13:19 | 18:23 | 19:18 | 19:18 | 19:36 | 14:00 | 13:51 14:00 |



La Déchetterie est ouverte :

Le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

La Poste est ouverte :
du lundi au samedi (sauf le mercredi)
de 9h00 à 12h00
La levée du courrier
du lundi au vendredi à 14h30
le samedi à 11h30



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX POTABLES

Un peu d'histoire...

La création du syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Channay-sur-Lathan - Rillé remonte à 1963. En 1965, Courcelles de Touraine rejoint les 2 communes. Le syndicat de St Laurent de Lin - Lublé, créé en 1947, demande son rattachement et la fusion se réalise en 1989.

Les statuts en bref

Le syndicat a pour objet l'alimentation en eau des 5 communes membres. Le siège social est en mairie de Channay. Le syndicat est constitué pour une durée illimitée et dessert environ 1500 habitants. Les dépenses qui seront mises à la charge des communes en cas d'insuffisance des recettes seront réparties au prorata de la population de chacune d'elles.

Les moyens techniques

Le château d'eau de Channay est situé au lieu dit «les Rottes» avec :

- un forage dans la nappe du cénomanien permettant de tirer 70 m³/heure ou 1400 m³/jour maximum.
- une station de traitement d'une capacité de 70 m³/h.
- un réservoir sur tour de 300m3.

La composition du syndicat

Le nombre de délégués de chacune des communes membres est fixé à 3 titulaires et 1 suppléant

Pour **Channay sur Lathan** : Dominique Saur, Patrick Monot(vice président), Dominique Mallet, et Laetitia Charbonnier (suppléante).

Pour **Courcelles de Touraine** : Dominique Flabot(président), Marie Hélène Fouquet, Denis Gauthier,et Christophe Bissonnier (suppléant).

Pour **Lublé** : André Morne(vice président), Martine Bach, Edwige Huberdeau, et Marc Jouint (suppléant)

Pour **Rillé** : David Fostier, Jean Pierre Huet, Christian Simonot, et Thierry Martin (suppléant)

Pour **St Laurent de Lin** : Jean Paul Sorin, Françoise Brunet, Lucette Vauguet, et Christophe Boucle(suppléant).

La secrétaire du syndicat est Mme Sylvie Ory.

Les partenaires

La société VEOLIA-CFSP (Compagnie Fermière de Services Publics) est retenue après appel d'offres pour le contrat d'affermage à compter du 1er janvier 2001, pour une durée de 12 ans, pour assurer la gestion, la distribution et l'entretien du réseau de distribution.

La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) nous apporte son assistance conseil pour la gestion du service délégué d'alimentation en eau potable par contrat en cours jusqu'au 31 décembre 2012.

Convention

Une convention réactualisée au 1er janvier 2009 pour une durée de 20 ans existe avec le syndicat de SAVIGNE - HOMMES pour la fourniture d'eau en cas de rupture d'approvisionnement de l'un ou de l'autre des syndicats. Cette convention nous a permis de fournir de l'eau pendant les travaux sur le forage en mai-juin 2008.



Financez vos économies d'énergie avec l'éco prêt à taux zéro

Pour financer des rénovations qui représentent des montants importants, un nouvel outil est à votre disposition : l'éco prêt à taux zéro. Concrètement, les foyers pourront emprunter un maximum de 30.000 euros par logement dans la limite de 300 euros par m².

Il vous permet d'opter pour des travaux vraiment efficaces en termes d'économies d'énergie, sans faire d'avance de trésorerie et sans payer d'intérêts.

A terme, vous allez bénéficier d'un logement plus confortable ; son fonctionnement va vous coûter moins cher et sa valeur marchande va augmenter.

L'éco prêt à taux zéro est un engagement du Grenelle Environnement. Il permet de financer la rénovation énergétique des logements français et ainsi de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Les conditions pour en bénéficier

Vous êtes propriétaire occupant, bailleur ou une société civile, vous êtes éventuellement en copropriété. Le prêt peut vous être accordé sans condition de ressources. Le prêt concerne une résidence principale construite avant le 1er janvier 1990. Attention ! si vous choisissez l'option "performance énergétique globale", votre logement doit avoir été construit entre le 1er janvier 1948 et le 1er janvier 1990.

On ne peut obtenir qu'un seul éco prêt à taux zéro par logement. Pour identifier les travaux à réaliser dans votre logement, des **espaces INFO ENERGIE** sont à votre disposition pour vous apporter des conseils pratiques et gratuits sur la maîtrise de l'énergie.

EIE 37 - Espace Info Energie
22, rue Blaise Pascal, 37000 Tours, 37000
Téléphone : 02 47 60 90 70



redevances et tarifs communaux

Salle Eugène Rouablé (205 € l'hiver)

Habitant de la commune 175 €
Utilisation vaisselle 20 €

Salle associative 3 place de l'église

Habitant de la commune 40 €

Assainissement collectif

Redevance fixe 125 €
Redevance m³ 1,35 €

Cantine

enfants 3,00 €
occasionnels 4,00 €

Garderie

matin 1,50 €
soir 1,50 €

Concessions cimetièrè

Perpétuelle 230 €
Cinquantenaire 115 €
Trentenaire 61 €
15 ans 38 €
Superposition 35 €